



CAPL du 8 décembre 2016

Déclaration des élus CGT

Cette CAP locale se tient 2 jours après que vous ayez communiqué le projet de répartition des suppressions d'emplois de 2017 pour la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine.

Avec 44 emplois de catégorie B et C supprimés dans notre direction par la loi de finances 2017, c'est une véritable hécatombe pour les services ! De nombreux services au bord de la rupture, des trésoreries en grande difficultés sont concernés, au détriment des agents et du service public.

Moins d'emplois B et C, c'est plus de travail par agent, toutes catégories confondues ; C'est moins de qualité dans l'exécution des missions, moins de réponse aux usagers, plus d'attente aux guichets, etc.

Déjà, les conditions de travail sont dramatiquement dégradées, elles ne pourront que s'aggraver encore plus, avec des risques accrus pour la santé physique et morale des agents.

Déjà, la qualité du service public est insuffisante pour répondre aux besoins des usagers et partenaires, elle sera encore plus en recul,

Pour la CGT, il faut mettre un terme à cette politique mortifère pour notre administration en arrêtant les suppressions d'emplois et en créant au contraire les emplois nécessaires à un bon service public et de bonnes conditions de travail.

Vous avez convoqué cette CAP locale pour affecter les collègues concernés par les restructurations qui vont frapper notre département au 1^{er} janvier 2017 :

- fermetures des trésoreries de Cancale et Saint-Méen-le-Grand
- repositionnement du pôle d'évaluation des locaux professionnels en service à compétence départementale.

La CGT a combattu ces réformes et continue à s'y opposer. Il n'est donc pas question pour nous d'en valider les conséquences en CAPL !

De plus, pour la première fois depuis la fusion, notre CAP n'aura pas à se prononcer sur les affectations d'agents mutés au 1^{er} mars, la direction générale ayant décidé unilatéralement et contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales de supprimer ce mouvement pour les contrôleurs et inspecteurs. Nous n'admettons pas ce recul pour les agents et les services et nous demandons le retour du mouvement de mutation du 1^{er} mars, en revendiquant qu'il soit un mouvement à part entière.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT voteront contre les réaffectations soumises à l'avis de cette CAP.

Le ministre Christian ECKERT sera à Rennes demain pour faire la promotion du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. La CGT, dans l'unité, profitera de cette occasion pour lui faire part des revendications des agents :

- arrêt des suppressions d'emplois et création des emplois nécessaire à notre administration ;
- maintien et développement d'un réseau de proximité de pleine compétence et arrêt des restructurations prévues par les lignes directrices ;
- renforcement de toutes nos missions et abandon du projet de prélèvement à la source ;
- amélioration de nos rémunérations et arrêt de toutes les formes de rémunération aux mérites (ex : RIFSEEP) ;
- maintien de nos statuts particuliers et amélioration de nos droits et garanties ;
- renforcement de l'action sociale.

Ce sera également l'occasion pour la CGT d'interpeller le ministre sur ses responsabilités dans la dégradation de nos conditions de travail et lui demander des mesures immédiates d'amélioration pour les agents et le service public à la DRFIP 35.

Rennes, le 8 décembre 2016

Compte rendu de CAP

En l'absence de mouvement local pour la catégorie B, cette CAP devait se prononcer sur les nouvelles affectations des contrôleurs au 1 janvier 2017 suite aux restructurations.

Les élus CGT ont voté contre le projet. Ils ne s'opposent pas aux affectations des collègues mais à cette politique de restructurations et de suppressions de services publics qui contribuent à la déshumanisation de la société.

Nous avons insisté sur le cas de la Trésorerie de St-Meen-le-Grand dont l'affectation des agents s'échelonnera sur les mois de janvier et février 2017. Nous serons attentifs à l'évolution de leurs situations.

Ces restructurations seront accompagnées, pour certains, d'un dispositif financier de primes et/ou d'indemnités.

Les élus CGT : Nathalie RIBREAU - Rodolphe MAHEVO - Christophe ROUSSEL - Hervé COUVERT - Nicole VIDAL - Martine LEBEHOT